



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 16 décembre 2022 - N°2022-0 72

Date de la convocation : 12 /12/2022  
Date d'affichage : 12 /12/2022  
Nombre de Conseillers en exercice : 19  
Nombre de Présents : 15  
Nombre de Votants : 19 (15+4 procurations)

L'an deux mille vingt - deux, le seize décembre à 20 heures 30.  
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Fabienne SIGAUD.

**PRESENTS** : Fabienne SIGAUD, Christophe ROGER, Dominique THELINGE, Christophe SOUDE, Josy LAUR, Marjorie AUSSENAC, Bruno DAVID, Jacques FROMENT, Marie Claude MILLET, Elsa SOARES, Frédéric SOUSA, Nathalie WOMACK, Nadine BOFFETTI, Michel LACOMBE, Jean –François PRUNET.

**ABSENTS avec procuration** : Annie BENECH procuration à Jacques FROMENT, Elisabeth LOBO procuration à Dominique THELINGE, Lionel NICAUD procuration à Christophe SOUDE, Julien ZANY procuration à Christophe ROGER.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Nouvelle composition des commissions municipales

Vu, la délibération du 9 juin 2020 créant les commissions municipales et désignant ses membres, Suite à la démission de Monsieur Henri ANTUNES, Pascaline BACOUET, Julien CLEMENT de leur fonction de Conseiller municipal, et suite à l'installation de Mme Nadine BOFFETTI, M Jean-François PRUNET, M Michel LACOMBE en qualité de Conseillers municipaux, il convient de procéder à leur nomination au sein des commissions municipales.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à. unanimité approuve le remplacement des élus démissionnaires aux 6 commissions suivantes :

1. Animations-festivités-cérémonies : Mme Pascaline BACOUET sera remplacée par Nadine BOFFETTI.
2. Bâtiments publics-réseaux-voiries-environnement-cadre de vie : M Julien CLEMENT sera remplacé par Jean François PRUNET
3. Ecole-jeunesse-sport : M Julien CLEMENT sera remplacé par Jean François PRUNET
4. Economie et tourisme : M Henri ANTUNES sera remplacé par Nadine BOFFETTI
5. Urbanisme : M Henri ANTUNES sera remplacé par Michel LACOMBE
6. Finances : M Julien CLEMENT sera remplacé par Michel LACOMBE.

Délibéré en séance les jours, mois et an sus-dits.

Mme le Maire

Fabienne SIGAUD

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa (art.L2131-1 du CGCT).